



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Affaire suivie par :
Alma Lopès
Secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines
Tél : 04 67 91 48 10
Mél : ce.recdrh@ac-montpellier.fr
Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Ordre du jour de la réunion d'accueil et de formation des néo contractuels enseignants, CPE, Psy EN et responsables du bureau des entreprises

Mardi 29 août 2023

Accueil des personnels

08h30 : accueil des personnels enseignants néo-contractuels, amphithéâtre Dumontet

09h45 : accueil des responsables du bureau des entreprises, salle des actes

Site Triolet

Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier

09h00 : mot d'accueil de,

- Monsieur le président de l'université de Montpellier
- Madame la rectrice aux néo-contractuels enseignants

10h00 : mot d'accueil de Madame la rectrice aux responsables du bureau des entreprises

10h00 : Réunions spécifiques,

- Personnels responsables du bureau des entreprises, salle des actes,
- Personnels enseignants néo-contractuels, amphithéâtre Dumontet,

12h00 : fin de la réunion

Ordre du jour de la réunion spécifique des personnels néo-contractuels

1- Présentation des fondamentaux pour débiter dans l'enseignement

- Les enjeux du métier de professeur
- Quelques principes pédagogiques et didactiques
- Des compétences professionnelles qui se construisent tout au long de l'exercice du métier
- Présentation du livret d'accueil académique et des ressources

2- Le parcours de formation et d'accompagnement des personnels contractuels

3 – Précisions administratives

- Prise en charge financière et niveau de rémunération,
- Conditions d'avancement,
- Conditions d'accès au CDI